Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 14 (1869)

Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie; Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

Nº 5.

Lausanne, le 4 Mars 1869.

XIVe Année.

SOMMAIRE. — Fragments. — A propos du képi-chapeau. — Notes sur le service des troupes françaises en campagne. — Nouvelles et chronique.

FRAGMENTS.

(Suite.)

III. Projet d'instruction théorique et pratique pour l'état-major général.

Ce projet, qui a eu pour résultat la création de cette nouvelle branche d'instruction à l'école centrale de Thoune, est de l'année 1822. L'instructeur en chef du génie, auteur du mémoire, fut encore chargé de cette nouvelle branche qui a pris, depuis lors, un assez grand développement.

On a dit qu'un bon état-major est l'âme d'une armée, et la justesse de cette assertion est sentie de tout le monde. C'est, en effet, par l'intermédiaire des officiers de l'état-major que les ordres du général sont transmis aux chefs des corps, que ces ordres soient verbaux ou qu'ils aient besoin de développements et d'une rédaction soignée Ce sont ces officiers qui sont chargés des missions particulières et de confiance. Ils surveillent les détails du service et soulagent le chef de tous les soins minutieux et cependant nécessaires qui absorberaient ses facultés et prendraient tout son temps; ils entretiennent la correspondance, interrogent les prisonniers, reçoivent les dépositions des coureurs et des espions; ils dirigent les corps de partisans. Ce sont eux qui ouvrent les marches, qui conduisent les colonnes. Ce sont eux qui font les reconnaissances de tout genre, qui fixent les campements et les bivouacs, qui veillent à ce que les troupes ne manquent de rien. Le dépôt des